



Engagement de la philanthropie
canadienne sur le dérèglement climatique

Guide de mise en œuvre

Ce document énumère et décrit les actions recommandées aux bailleurs de fonds en fonction de chacun des 7 piliers de l'Engagement de la philanthropie sur le dérèglement climatique.

Ci-dessous, nous réaffirmons les 7 piliers, avec en complément des éléments de mise en contexte qui reflètent les enjeux, les défis, les valeurs et les aspirations du Canada. Nous présentons ensuite les mesures recommandées pour les bailleurs de fonds qui initient leur démarche (page 3), celles qui poursuivent sur leur lancée (page 4) et celles qui sont prêtes à faire preuve de leadership (page 5).



Catégories	Énoncé & mise en contexte
 <p>Éducation</p>	<p>Nous veillerons à ce que nos conseils d'administration, nos comités d'investissement, nos employés, nos bénévoles et nos intervenants soient informés des causes systémiques du dérèglement climatique, de ses impacts, notamment sur notre travail, et des solutions pour y remédier.</p> <p><i>Au Canada, nous respectons le fait que la sagesse, le savoir et les actes de réciprocité autochtones sont essentiels à notre parcours d'apprentissage et à la justice climatique.</i></p>
 <p>Ressources</p>	<p>En réponse à l'urgence de la situation, nous affecterons des ressources destinées à accroître les efforts déployés pour s'attaquer aux causes mêmes du dérèglement climatique ou pour s'adapter à ses impacts. Si notre cadre constitutif ou d'autres facteurs rendent difficile le financement direct de ces efforts, nous trouverons d'autres moyens de contribuer ou nous étudierons comment surmonter ces difficultés.</p> <p><i>Au Canada, le système dans lequel nous fonctionnons peut rendre l'accès aux ressources nécessaires très difficile pour les groupes les plus impliqués sur le terrain (souvent des donateurs non reconnus). Nous plaiderons en faveur d'un changement transformatif et nous trouverons des moyens de surmonter les obstacles de nature philanthropique et systémique. Nous nous efforcerons d'allouer des fonds en abondance, maintenant et au fil du temps, aux groupes autochtones et à ceux qui œuvrent en faveur de l'équité.</i></p>
 <p>Intégration</p>	<p>Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de nos programmes, nous chercherons des occasions de contribuer à une transition équitable et durable vers un monde sans émissions et de favoriser l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier auprès des communautés les plus touchées.</p> <p><i>Au Canada, nous nous efforcerons de former nos donateurs, demandeurs de subventions, conseils d'administration et employés afin qu'ils prennent conscience des nombreux impacts et influences que le dérèglement climatique peut avoir sur les enjeux prioritaires et les programmes que nous finançons. Nous reconnaissons les solutions climatiques à multiples facettes qui sont ancrées dans la sagesse, la science écologique et le leadership autochtones.</i></p>
 <p>Dotations et actifs</p>	<p>Nous tiendrons compte du dérèglement climatique en ce qui a trait à la provenance et à la gestion de nos fonds opérationnels et, le cas échéant, de nos fonds dotés. Nous viserons à harmoniser notre stratégie d'investissements et sa mise en œuvre avec une transition rapide et équitable vers une économie sans émissions.</p> <p><i>Au Canada, nous prendrons des mesures qui s'appuient sur la science et nous ferons entendre notre voix en tant que détenteurs de capitaux pour aider à changer le comportement des entreprises et des instances de régulation.</i></p>
 <p>Activités</p>	<p>Nous prendrons des mesures ambitieuses pour réduire le plus possible les impacts climatiques de nos propres activités. Par exemple, nous prendrons des mesures pour réduire le coût climatique de nos déplacements, de nos locaux et de nos approvisionnements.</p> <p><i>Au Canada, nous encouragerons également nos donateurs et nos pairs à tenir compte de l'impact de leurs activités sur le dérèglement climatique.</i></p>
 <p>Influence et plaidoyer</p>	<p>Nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres parties prenantes, de servir de porte-parole aux communautés qui se trouvent en première ligne et d'encourager et d'appuyer plus de mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques menées par nos principaux intervenants, partenaires et publics cibles, notamment les entreprises, les paliers locaux et nationaux de gouvernement, les organisations multilatérales, les donateurs, les bailleurs de fonds, les particuliers ou la société civile.</p> <p><i>Au Canada, nous savons que les acteurs philanthropiques peuvent exercer des activités d'influence de plaidoyer en faveur de l'avancement de certaines priorités dans les limites de ce que leur permet leur statut d'organisme de bienfaisance. En tant que partenaires, nous nous efforcerons de soutenir et de faire respecter les droits des peuples autochtones, comme indiqué dans la DNUPDA (UNDRIP), la réconciliation et les initiatives autochtones qui visent à protéger tous les êtres vivants, la terre, l'eau et l'air.</i></p>
 <p>Transparence</p>	<p>Chaque année, nous recueillerons et publierons des renseignements sur les mesures que nous avons prises par rapport aux six piliers définis ci-dessus afin de faire part des progrès que nous avons réalisés et d'identifier les points à améliorer. Nous continuerons à perfectionner nos pratiques, à collaborer et à apprendre les uns des autres.</p> <p><i>Au Canada, nous partagerons chaque année des informations sur nos progrès au moyen des outils de production de rapports de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique afin d'être transparents et d'assumer nos responsabilités devant nos pairs, nos partenaires et, en fin de compte, le public. Nous nous efforcerons de faire croître notre ambition année après année grâce au soutien de l'équipe de l'Engagement. Nous chercherons conseil auprès des peuples autochtones et des autres groupes œuvrant en faveur de l'équité pour nous assurer que nos actions sont solides et efficaces.</i></p>



Catégories

Mesures initiales — Phase de lancement



Éducation

- Diffusez les ressources sur le dérèglement climatique qui seront fournies dans le cadre de ce programme.
- Étudiez ce que l'expérience et la sagesse autochtones peuvent nous apprendre sur les points de concours entre le champ des changements climatiques et celui des droits des Autochtones, par exemple en examinant des ressources issues de l'action climatique autochtone, en invitant des conférenciers autochtones à présenter leurs connaissances et expériences (en s'assurant de remettre des honoraires aux invités).
- Apprenez-en plus sur l'histoire du Canada et la colonisation. Grâce aux ressources fournies, comprenez comment la colonisation persiste de nos jours et comment elle est liée de bien des façons à la crise climatique.
- Étudiez l'impact multiplicateur du dérèglement climatique sur les communautés de personnes de couleur et les groupes vulnérables grâce aux ressources qui seront fournies.



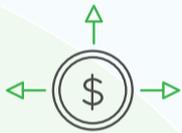
Ressources

- Réfléchissez à la façon dont vous pouvez partager vos connaissances, du temps de votre personnel, ainsi que d'autres ressources pour soutenir les organisations qui œuvrent en première ligne à l'atténuation du dérèglement climatique, à l'adaptation face au dérèglement et aux activités de plaidoyer.
- Réfléchissez aux ressources financières que vous pouvez engager au cours de l'année et, ultérieurement, en prenant particulièrement en compte les initiatives menées par les Autochtones.



Intégration

- Identifiez l'impact du dérèglement climatique sur votre travail, et réciproquement. Le dérèglement climatique est un « multiplicateur de menaces » qui impacte la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la santé mentale et l'égalité des sexes, autant de sujets d'importance pour la philanthropie canadienne.
- Réfléchissez à la manière dont vous pouvez augmenter la représentation des peuples autochtones au sein de votre fondation (embauche de personnel ou de conseillers autochtones).



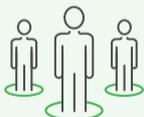
Dotations
et actifs

- Tenez compte du dérèglement climatique pour l'ensemble de votre portefeuille, pour tous vos fonds. Identifiez les obstacles au changement (comité d'investissement, etc.) et créez un plan pour éliminer ces obstacles.
- Envisagez d'utiliser le **Justice Funders » Resonance Framework** (en) pour évaluer votre situation.
- Passez en revue votre énoncé de politique de placements et demandez conseil sur la façon d'intégrer le dérèglement climatique et un filtrage de réconciliation à celui-ci.



Activités

- Effectuez un audit de la contribution de vos activités au dérèglement climatique et fixez, pour l'année suivante, un objectif de réduction de l'impact climatique fondé sur des données scientifiques.
- Engagez-vous dans un audit colonial et dans un parcours d'apprentissage et de désapprentissage.



Influence
et plaidoyer

- Identifiez des « Messagers pour le climat » - y compris des jeunes, des dirigeants autochtones et ceux qui œuvrent en faveur de l'équité au sein de votre communauté, de vos bénéficiaires, donateurs et partenaires et trouvez des moyens de mettre votre plateforme à la disposition de leur message (via vos événements, infolettres, réunions avec des responsables, etc.).
- Contribuez aux efforts des projets locaux, des mouvements, des communautés et des nations autochtones qui prennent des mesures pour le climat.
- Soutenez les efforts de plaidoyer des groupes environnementaux axés sur le climat.



Transparence

- Partagez avec nous les actions que vous menez. Nous travaillerons avec vous sur des manières simples et faciles de les mettre en correspondance avec chacun des piliers de l'Engagement. Nous créerons également des occasions de partager, entre pairs, des enseignements sur la démarche d'action climatique.
- Assurez-vous que vos activités ont une bonne visibilité, que ce soit via des rapports, sur votre site Web et/ou sur les médias sociaux.
- Engagez-vous pour la transparence comme acte de réconciliation et cherchez le conseil continu des leaders autochtones.
- Soulignez votre soutien aux organisations autochtones (soyez explicite sur le montant du financement accordé aux organisations dirigées par des autochtones).



Cette phase inclut **TOUTES** les actions de la phase initiale complétées par les actions énumérées ci-dessous.

Catégories

Actions initiales **PLUS** :



Éducation

- Créez des occasions de débats et d'échanges pour votre conseil d'administration, vos donateurs et vos pairs à partir des ressources et des sujets de discussion qui seront fournis.
- Organisez au moins deux discussions sur les points de concours entre le champ de la justice climatique, celui de la justice sociale et celui de la souveraineté autochtone (des ressources seront fournies).



Ressources

- Évaluez votre plan stratégique et vos octrois de subventions sous l'angle du climat et identifiez vos structures, politiques et pratiques qui peuvent entraver l'engagement de ressources supplémentaires. (*Par exemple, quels règlements peuvent poser problème ? Comment votre mission, votre vision et vos valeurs guident-elles votre engagement ?*).
- En dehors de vos objectifs établis de subventionnements, identifiez comment vous pouvez financer au moins une initiative qui se traduit par de l'action climatique, qu'elle soit directe ou indirecte (changement de perspective, adaptation communautaire, atténuation fondée sur des données probantes, etc.).
- Réfléchissez à la manière dont vos processus d'octrois de subventions (demandes, décisions, rapports) peuvent mener à un déplacement des ressources et du pouvoir.
- Trouvez comment allouer un pourcentage de vos ressources au soutien à la transformation des organisations autochtones et de celles œuvrant en faveur de l'équité.



Intégration

- Partagez les enseignements que vous avez tirés de la phase « Initiez la démarche » et participez à des discussions communautaires.
- Ajoutez une question axée sur le climat à vos formulaires de demande de subvention (des exemples peuvent vous être fournis) pour encourager la réflexion sur l'intersectionnalité entre la question climatique et vos objectifs de subventionnements.
- Ajoutez une perspective de souveraineté et de leadership autochtones à vos formulaires de demande de subvention (nous vous fournirons le phrasé recommandé).
- Identifier comment aller au-delà du travail existant pour mettre en relation dérèglement climatique et soutien à l'action climatique dans les communautés les plus affectées.
- Déterminez comment vous pouvez augmenter la représentation des autochtones à tous les niveaux de votre organisation et établissez un plan d'action.



Dotations et actifs

- Mesurez l'impact climatique de votre portefeuille et déterminez si vos dotations permanentes restent stratégiques et optimales par rapport à vos objectifs et à l'urgence.
- Fixez pour votre portefeuille un objectif de réduction des émissions de carbone fondé sur la science.
- Définissez votre stratégie d'investissements dans l'action climatique et engagez-vous à investir dans des solutions pour le climat qui respectent les droits humains et autochtones.



Activités

- Suite à votre audit sur la contribution de vos activités au dérèglement climatique, prenez trois mesures significatives au cours de l'année pour réduire votre impact climatique.
- Fixez un objectif de réduction de votre impact sur le climat.



Influence et plaidoyer

- Identifiez les sphères d'influence dans lesquelles vous pourriez contribuer au rehaussement des actions de groupes environnementaux axés sur le climat, et de groupes dirigés par des Autochtones et des PANDC.
- Identifiez trois façons de soutenir les efforts menés par les Autochtones pour préserver leur souveraineté, et leur administration de la terre, de l'eau et de l'air.



Transparence

- Évaluez vos actions. Comment pouvez-vous être plus ambitieux l'année prochaine ? Identifiez des objectifs à l'interne.
- Invitez au dialogue/au retour d'expérience sur l'apprentissage et le désapprentissage menés par les leaders autochtones.
- Examinez de près le soutien que vous avez apporté aux organisations autochtones. Quelle part de votre financement est allée à des organisations dirigées par des autochtones ? Comment pouvez-vous fournir plus de financement à ces groupes l'année prochaine ?



**inclut TOUTES les actions des phases 1 et 2
complétées par les actions énumérées ci-dessous.*

Catégories

Actions des phases « **Initiez** » & « **Poursuivez** » PLUS :



Éducation

- Participez à des occasions d'apprentissage régulières entre pairs et entre partenaires
- Encouragez votre conseil d'administration, votre comité d'investissement, vos employés, vos bénévoles, vos subventionnaires et vos donateurs à s'impliquer plus intensément et peut-être à participer à un voyage d'apprentissage axé sur le climat.



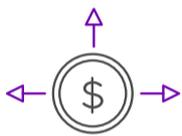
Ressources

- Engagez des ressources de financements dans l'action climatique, que ce soit sous la forme de nouvelles subventions ou en pourcentage de vos subventions globales.
- Donnez la priorité à des actions qui sont menées par des Autochtones et d'autres groupes œuvrant en faveur de l'équité. Vous pouvez évaluer les différences entre les projets et les organismes qui agissent en faveur des peuples autochtones ou sont dirigés par des Autochtones grâce à **cet outil** (en) du Cercle (The Circle).
- Consacrer un montant de financement aux organisations dirigées par des autochtones.



Intégration

- Considérez tous vos projets existants et futurs avec une perspective qui prend en compte le climat ainsi que la souveraineté autochtone.
- Par exemple, cela peut impliquer la modification de vos critères d'octrois de fonds et de productions de rapports, la mise à jour de votre plan stratégique, de vos règlements administratifs, ainsi que de votre stratégie de communication.
- Augmentez la représentation autochtone au sein de votre organisation. Engagez un employé ou un conseiller autochtone pour travailler sur vos initiatives climatiques.



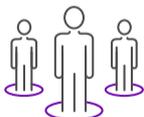
Dotations
et actifs

- Fixez-vous un objectif public de réduction des émissions de carbone fondé sur la science et qui reconnaisse les droits des Autochtones, et engagez-vous à faire en sorte que la majorité de vos investissements soient à faible émission ou neutres en carbone.
- Assurez-vous que votre gestionnaire d'actifs actuel assimile la justice climatique et dispose d'une stratégie risques/opportunités à propos du climat. Si ce n'est pas le cas, intégrez ces considérations pour les embauches futures.
- Participez aux efforts visant à impliquer de manière constructive des entreprises au sujet de leurs plans d'action pour le climat.
- Identifiez les opportunités d'investissements et de transition vers une économie à faible émission carbone (par exemple, les énergies vertes, les technologies visant à réduire la consommation d'énergie)
- Envisagez de dépenser des fonds pour obtenir un impact financier plus important dès maintenant. Nous avons environ 10 ans pour réduire considérablement nos émissions de carbone. Après cette échéance, la probabilité de voir nos impacts entravés augmente considérablement.



Operations

- Sur la base de votre audit sur la contribution de vos activités au dérèglement climatique et de votre audit colonial, prenez cinq mesures significatives au cours de l'année pour réduire votre impact climatique.



Influence
et plaidoyer

- Rejoignez vos Messagers et prêtez votre voix et votre crédibilité à leurs efforts. Ayez des réunions régulières et participez à des activités de plaidoyer.
- * Si vous êtes une petite fondation ou une fondation qui agit sur un territoire précis, votre voix et votre influence comptent aussi. Le dérèglement climatique aura un impact sur nous tous — vous pouvez toujours initier des conversations, accorder de l'attention aux débats provinciaux et/ou nationaux, parler des impacts locaux que vous observez et portez les voix des membres de la communauté locale qui mènent des actions en faveur du climat.



Transparency

- Engagez-vous publiquement dans des actions plus ambitieuses pour l'année suivante.
- Partagez des histoires liées à votre parcours d'apprentissage avec votre réseau, et encouragez les autres à se joindre au mouvement.
- Soyez transparent sur le montant du financement accordé aux organisations autochtones et sur la manière dont votre organisation prévoit de continuer à soutenir ces organisations de plus en plus chaque année.